

Entretien avec **Alain Rousset**, président de la Région Nouvelle Aquitaine.

## « Décentralisation et évaluation sont les deux pièces d'une même médaille »

**POUVOIRS LOCAUX :** *La Région Nouvelle Aquitaine affirme une ambition volontariste sur l'évaluation des politiques publiques, quelle en est l'origine ?*

**ALAIN ROUSSET :** Tout d'abord, je voudrais rappeler que le développement de l'évaluation des politiques publiques correspond à une demande de plus en plus forte de transparence et d'implication des citoyens dans la construction des politiques publiques que les derniers mouvements sociaux viennent confirmer.

*« La méthode d'évaluation doit consister en un partage élargi d'informations, d'opinions et de projets pour questionner les différentes dimensions d'une politique publique : la pertinence, la cohérence, l'efficacité, l'efficience, l'utilité économique et sociale. Enfin, l'évaluation doit constituer une aide à la décision pour les élus, elle doit être utile aux politiques menées et à la bonne gestion de l'argent public. »*

Je suis également un décentralisateur convaincu, un farouche défenseur de l'action publique locale. Mais aussi un défenseur de l'évaluation dont j'ai toujours porté le principe comme une « ardente obligation », quel que soit mon mandat politique ; il y a plus de 20 ans, lors d'un colloque sur l'évaluation du RMI, je me rappelle d'ailleurs avoir exposé les conditions nécessaires permettant de donner un sens partagé à l'évaluation. Et ces deux combats, décentralisation et évaluation, sont en réalité liés, car nous ne gagnerons pas celui de la décentralisation sans donner toute sa place à celui de l'évaluation. Ce sont les deux pièces d'une même médaille.

**POUVOIRS LOCAUX :** *Quelles sont ces conditions nécessaires selon vous ?*

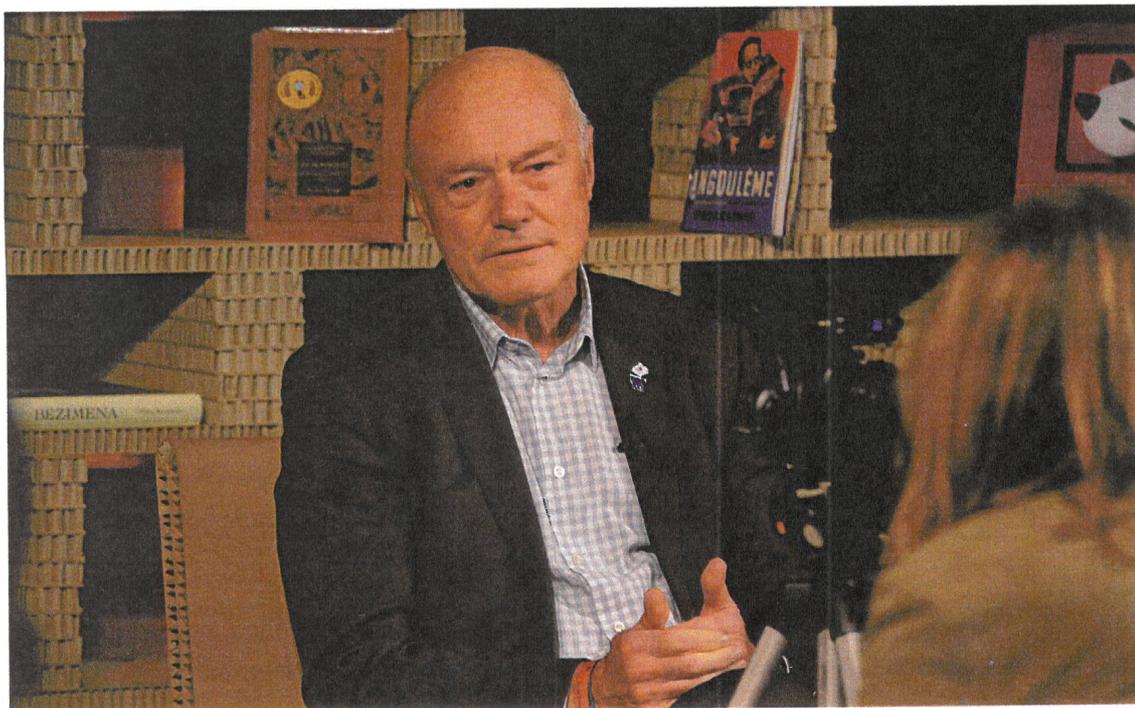
**ALAIN ROUSSET :** Tout d'abord, il est, selon moi, indispensable d'associer les élus et les techniciens concernés notamment en les formant à la culture de l'évaluation et ses méthodes. Ensuite, l'appui sur des experts (Université, Consultants) pour opérer un transfert de technologie permettant la participation de tous, et donc un bénéfice incontestable pour la démocratie et l'exercice de la citoyenneté, constitue également un prérequis

essentiel. En effet, la méthode d'évaluation doit consister en un partage élargi d'informations, d'opinions et de projets pour questionner les différentes dimensions d'une politique publique : la pertinence, la cohérence, l'efficacité, l'efficience, l'utilité économique et sociale. Enfin, l'évaluation doit constituer une aide à la décision pour les élus, elle doit être utile aux politiques menées et à la bonne gestion de l'argent public. Je partage le fait que la dépense publique mérite un vrai débat. Celui de sa nature, de sa qualité, de son opportunité et de ses modalités. En prenant garde à ce qu'elle profite à celles et ceux qui en ont besoin, et ne se traduise pas par des effets d'aubaine. Cet enjeu de transparence est d'autant plus fort que la crise de confiance envers les pouvoirs publics est profonde.

C'est en accord et en cohérence avec ces prérequis que la Région Nouvelle Aquitaine, en plus du déploiement d'un dispositif d'évaluation des politiques publiques en son sein, est aujourd'hui co-organisateur des journées françaises d'évaluation.

**Pouvoirs Locaux :** *En effet, la Région Nouvelle Aquitaine s'est investie fortement dans l'organisation des Journées Françaises de l'Évaluation (JFE) avec la Société Française d'Évaluation (SFE) les 13 et 14 juin 2019 à Bordeaux, quels en ont été les objectifs ?*

**ALAIN ROUSSET :** Comme vous l'aurez compris, j'accorde une très grande importance à la démarche d'évaluation de nos politiques publiques dans un contexte d'exigence renforcée quant à l'efficacité et la pertinence de celles-ci. C'est pourquoi, j'ai souhaité que soit mis en place au sein de la Région Nouvelle Aquitaine un dispositif d'évaluation ambitieux et innovant à travers notamment une Commission d'Évaluation des Politiques Publiques (CEPP). Dans le même sens, une équipe est dédiée à l'évaluation des politiques publiques depuis plusieurs années. Dans cette continuité, j'ai souhaité que la Région s'investisse fortement dans ces JFE. Elle est intervenue à différents niveaux pour ces journées : dans le soutien financier, dans le comité d'organisation,



Crédit photo : Selbymay - commons.wikimedia.org

À titre d'exemple, le 9 juillet 2019, je soumetts à l'Assemblée régionale une feuille de route dédiée à la transition écologique, agricole et énergétique – avec 2030 pour horizon. Les actions que nous mettrons en place en déclinaison de cette feuille de route auront leurs pleins effets dans 5 à 10 ans. Et il faudra les évaluer.

dans l'animation, dans les contributions qui seront présentées, mais aussi, et j'y tenais, dans l'ouverture de ces journées aux agents de la Région et à différents partenaires. Le but de cette implication est multiple. Il s'agit de partager les enjeux, les démarches et les pratiques de l'évaluation des politiques publiques en s'appuyant sur un réseau d'experts, d'universitaires et l'expérience d'autres collectivités territoriales. Ce partage doit servir à promouvoir largement la culture de l'évaluation du niveau national jusqu'au territoire néo aquitain et notamment au sein de notre administration.

**POUVOIRS LOCAUX : Pouvez-vous nous en dire plus sur le dispositif d'évaluation des politiques publiques de la Région Nouvelle Aquitaine ?**

ALAIN ROUSSET : J'ai tenu à ce que dès sa création début 2016 la nouvelle Région se dote d'un dispositif d'évaluation moderne et ambitieux. Ce dispositif s'articule principalement autour d'une Commission d'évaluation des politiques publiques présidée par un élu mais aussi d'un travail de concertation – association de nos concitoyens. C'est une mission stratégique pour la Région qui doit garantir plus que jamais à ses concitoyens la bonne utilisation des deniers publics mais aussi l'adaptabilité de son action aux problématiques nouvelles pour mieux préparer l'avenir.

Cette instance, composée de représentants de chaque groupe politique de l'assemblée régionale ainsi que des représentants de la société civile organisée que sont les membres du CESER, est une concrétisation des principes de pluralisme et de participation. Cette volonté d'association large des acteurs et actrices aux démarches d'évaluation se traduit également dans les instances de pilotage des démarches qui, à l'image de la CEPP, se veulent ouvertes en associant élus, membres du CESER, agents et partenaires.

Pour la Région Nouvelle Aquitaine, cette ambition évaluative s'est traduite par un volontarisme des élus qui ont adopté une programmation comprenant une trentaine d'évaluations pour les années 2019 et 2020.

**POUVOIRS LOCAUX : Le thème des Journées Françaises d'évaluation 2019, où vous êtes intervenu, portait sur « Evaluation et démocratie, les nouveaux territoires de l'action publique ». Comment ces enjeux autour de l'évaluation sont appréhendés en Région Nouvelle Aquitaine ?**

ALAIN ROUSSET : L'action publique est en mutation permanente : modifications de périmètre des acteurs locaux, transferts de compétences, va-et-vient des politiques nationales, sont autant d'évolutions qui parfois,

sous couvert de plus de lisibilité, créent de la complexité ; Avec en parallèle des mutations fortes de nos territoires, des attentes fortes de nos concitoyens, un phénomène de digitalisation de la société qui accentue l'individualisation des attentes et besoins. Les derniers mouvements sociaux sont à l'image de ces évolutions en mettant en avant les inégalités sociales et territoriales et en revendiquant une forte participation citoyenne dans les décisions publiques (notamment avec l'exemple emblématique du Référendum d'Initiative Citoyenne).

*“ Le dispositif néo-aquitain d'évaluation s'est fondé sur ces idées fortes de participation, de débat public, de transparence et d'amélioration des politiques publiques et dans une volonté de vision partagée des politiques territorial et organisationnel. Aussi l'évaluation a une vertu démocratique indirecte : la dissociation du temps long et du temps court. Car, l'évaluation a cette vertu de valoriser le temps long dans l'action publique. ”*

L'évaluation dans ce contexte mouvant peut être le phare qui ramène à bon port les marins. En ce sens, elle peut être un levier pour accompagner ces transformations en favorisant la participation et le débat : dans l'aide à la définition de nouvelles politiques avec des évaluations ex ante, par l'analyse de l'impact des politiques anciennement menées, par une approche transversale permettant de mettre en avant des enjeux de cohérence et d'harmonisation des actions sur l'ensemble d'un nouveau territoire...

Le monde politique (la démocratie représentative) peut être interpellé par cette pratique, elle contribue, en fait, à rapprocher l'autorité publique des citoyens et à éclairer la décision publique.

Dans ce contexte de changements, la Région Nouvelle Aquitaine revendique donc l'évaluation comme outil participatif d'aide à la décision et d'accompagnement de ces mutations. Cela s'illustre à travers nos choix d'évaluation portant à la fois sur des politiques en construction telles que la politique régionale d'orientation, sur la mise en cohérence de dispositifs existant au sein des trois anciennes régions (évaluation des dispositifs d'accompagnement des parcours de création et de reprise d'entreprise) ou sur l'analyse des impacts (évaluation des programmes de coopération internationale, évaluation de la politique régionale en faveur de la filière cinéma et audiovisuel, ...).

Sur la question de la place des citoyens dans l'évaluation, je le dis tout de suite, il ne peut y avoir d'évaluation sans association des usagers ou bénéficiaires, donc de nos concitoyens. Pour autant ne nous trompons pas : c'est bien la démocratie qui renforce le besoin

d'évaluation et non l'inverse. Ne confondons pas le sens et l'outil. Une des particularités du dispositif d'évaluation néo-aquitain constitue une première réponse à cet enjeu. Outre la consultation des bénéficiaires des dispositifs régionaux dans le cadre des évaluations, la Région a fait le choix d'inscrire la restitution des démarches d'évaluation de manière récurrente aux ordres du jour des assemblées plénières réunissant l'ensemble des élus régionaux et de publier les synthèses de chaque évaluation sur le site internet de la Région en libre accès. Le dispositif néo-aquitain d'évaluation s'est fondé sur ces idées fortes de participation, de débat public, de transparence et d'amélioration des politiques publiques et dans une volonté de vision partagée des politiques dans ce nouveau contexte territorial et organisationnel. Aussi l'évaluation a une vertu démocratique indirecte : la dissociation du temps long et du temps court. Car, l'évaluation a cette vertu de valoriser le temps long dans l'action publique.

À titre d'exemple, le 9 juillet 2019, je soumetts à l'Assemblée régionale une feuille de route dédiée à la transition écologique, agricole et énergétique - avec 2030 pour horizon. Les actions que nous mettrons en place en déclinaison de cette feuille de route auront leurs pleins effets dans 5 à 10 ans. Et il faudra les évaluer.

Ainsi au-delà de ces premiers jalons posés depuis près de trois ans, la CEPP souhaite se saisir de cette demande de participation des citoyens aux démarches d'évaluations de la Région et en faire un axe de réflexion majeur pour les prochaines années. Ces JFE doivent être l'opportunité de réfléchir collectivement (élus, experts, citoyens) aux défis, enjeux et modalités de la pratique démocratique de l'évaluation de demain.

Pour cela, à mon sens, l'évaluation doit sortir du cénacle des techniciens pour entrer dans le débat public. La Cour des comptes a ce rôle, mais tout un chacun, que nous soyons élus, dirigeants, experts, prenons à bras-le-corps le combat de « la vérité » sur l'action publique, du fait prouvé, de l'efficacité avérée et portons-le. Notre démocratie étouffe sous la démagogie et les *fake news*. Un chiffre, quand bien même faux, assené 100 fois à la télévision aura toujours plus d'impact chez nos concitoyens qu'une étude exhaustive de 300 pages.

Ces journées portant sur le lien entre démocratie et évaluation nous amènent à penser aussi les conditions d'une mue, qui ferait de l'évaluation un rempart démocratique.

**Propos recueillis  
par la Rédaction**